

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 19 janvier 2013

L'an deux mil treize, le dix-neuf janvier à quinze heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque - Mmes Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Alain Delafontaine, Pierre Chavonnet, Christian Pillon.

Représentés M. Igor Wilkes donne pouvoir à M. Pierre Chavonnet.
Mme Françoise Guineau donne pouvoir à M. Alain Delafontaine.

Absents non excusés Mme Cécile Gréboval, MM. Hervé Blancard et Bruno Blondel.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

En début de séance, le Maire remercie les conseillers pour cette séance de conseil qui n'avait pas été programmée lors du précédent conseil. Cette réunion est organisée pour la demande de subvention pour les contreforts de la Collégiale dont le devis est arrivé cette semaine.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Après lecture, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.

- **Demande de subvention pour les travaux sur les contreforts de la Collégiale** : Suite à la visite de Monsieur Vantôme, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise, un état des lieux des contreforts de la Collégiale a été effectué. Monsieur Delargillière a présenté un devis pour les quatre contreforts pour un total de 5 200,00 € HT. Après discussion, il est proposé de solliciter Madame Caroline Cayeux, Sénatrice de l'Oise, pour une aide financière de l'Etat au titre de la réserve parlementaire. Une délibération est prise à l'unanimité pour solliciter la réserve parlementaire et rencontrer Madame Caroline Cayeux. Le Maire rappelle les demandes de subventions en cours :
 - auprès du Conseil Général : ensemble des 10 fenêtres du musée.
 - auprès de Monsieur Jean-François Mancel, Député de l'Oise pour la signalétique touristique de Gerberoy.
 - auprès de l'Etat : aménagement circulation et stationnement après avis de l'ADTO (Association Départementale et Territoriale de l'Oise), dossier en cours d'examen par Monsieur Coppeaux.
 - auprès de la CCPV (et autres financeurs : Région et Europe) pour le parking.
 - auprès de la CCPV (et autres financeurs : Région et Europe) pour la Maison Robine.

Les travaux pour le bois de Sapagny ont été financés par l'Union Européenne, l'Etat et une participation du Conseil Régional.

- **Délibération concernant l'accueil touristique et artistique de Gerberoy** : Le Maire indique que lors de la séance du 14 décembre 2012, le conseil a décidé d'accepter l'installation à l'année de l'Office de Tourisme de la Picardie Verte et ses Vallées à Gerberoy dans la Maison Robine aux conditions suivantes :
 - l'accueil se fera à la Maison Robine (20 Rue du Logis du Roy).
 - la commune reste propriétaire de la Maison Robine.
 - la commune est commanditaire des travaux, après conseil du CAUE et avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
 - la commune choisit les entreprises qui réaliseront les travaux.
 - le jardin et les trois salles du bâtiment situé le long du mur qui jouxte la propriété de Monsieur Wilkes seront laissés à la

disposition de la commune (qui prendra à sa charge les travaux attenants).

- les conditions de location (durée, assurance, charges) seront étudiées avec un conseiller juridique.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que soit rédigée la délibération qui sera adressée au Président de la CCPV, afin de soumettre cette proposition pour le budget 2013 à la Commission Tourisme de la CCPV et au Conseil communautaire de la CCPV.

- **Cotisations 2013 au GEMOB et Hétomesnil :**

Le GEMOB (Groupe d'Etudes des Monuments de l'Oise et du Beauvaisis) : adhésion 2013 de 50 € adoptée à l'unanimité.

Le Conservatoire d'Hétomesnil : adhésion 2013 de 15 € adoptée à la majorité (1 voix contre). Le Conseil Municipal refuse de verser une subvention et il sera proposé au conservatoire d'exposer un outil sur la place afin d'inviter les visiteurs à se rendre ensuite à Hétomesnil. De même, une exposition temporaire dans la salle de l'école, ou sous la Halle pourrait être proposée.

- **Demande de subvention de l'APEI :** L'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) a adressé un courrier pour demande de subvention, sur la base de 0,20 € par habitant. Le Conseil Municipal propose à l'unanimité de reconduire « l'opération brioches » pour aider l'APEI.

- **Questions diverses :**

- Stationnement de la caravane : Un conseiller rappelle les prescriptions de la ZPPAUP. Le Maire rédigera un courrier et le présentera au propriétaire.
- C.C.A.S : Monsieur Pillon souhaite aborder ce point lors d'un prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 15h50.